

**COMITE SYNDICAL**

**REUNION DU 6 janvier 2009**

**Date de la convocation : 22 décembre 2008**

**Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER**

**Présents :** Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire), Mr Philippe CARREYRE (Suppléant), Mr Henri LAURENT (Titulaire), Mr Alain RENARD (Titulaire), Mr Bernard LAURET (Titulaire), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire), Mr Georges-André PASTOR (Suppléant), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Benoît GHEYSSENS (Titulaire), Mr François MECHINEAU (Suppléant), Mr Michel TRAVERS (Suppléant), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Nicolas ADOLPHI (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Gérard GOUVERNEUR (Suppléant), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire),

**Absents :** Mr Alain DAVID (Suppléant), Mr Philippe DORTHE (Suppléant), Mr Thierry GELLÉ (Titulaire), Mr Gérard BASSERIE (Titulaire), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Gérard BAGNAUD (Suppléant), Mr Kléber AUDINET (Suppléant), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Christian DUMONT (Titulaire), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)

**Pouvoirs :** Mrs Christian GAUBERT (Titulaire) et Martial MIGNET (Titulaire) donnent pouvoir à la Présidente

**Excusés :** Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Bernard VAURIAC (Titulaire), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire)

**DELIBERATION N° 2009-01-06 A**  
**Débat d'orientation budgétaire 2009**

**DELIBERATION N° 2009-01-06 A**  
**Débat d'orientation budgétaire 2009**

## **I - Exposé des motifs**

### **Le Syndicat Mixte : année de fonctionnement normal**

L'année 2008 a vu la mise en place du syndicat. Il est maintenant constitué de cinq personnes : un responsable, un ingénieur, un attaché, un comptable et une secrétaire. 3 agents ont été mis à disposition par le Conseil général, 2 agents ont été recrutés directement par le syndicat. Depuis juin 2008, un décret impose le remboursement par le syndicat des salaires des 3 agents mis à disposition par le Conseil général.

Le financement des charges de personnel et assimilées est estimé à 281.700 euros sur l'année.

Maintenant que les besoins financiers concernant la logistique sont connus de façon précise, il est prévu de négocier début 2009 une convention entre le Conseil Général de la Gironde et le syndicat mixte afin de doter le personnel de moyens logistiques tels que des locaux, de moyens informatiques, des salles de réunions, etc., en adéquation avec l'importance de la mission à assumer. Cette convention définira la contribution du syndicat mixte.

Le montant total des charges à caractère général est estimé à 293.852 euros. Les dépenses imprévues à 24.000 euros.

Concernant les investissements, les immobilisations incorporelles sont estimées à 130.000 euros (licences informatiques et données géographiques, marchés d'études, etc), les immobilisation corporelles à 152.000 euros (matériel informatique, appareils de mesures, serveurs). Le montant total d'investissement est de 282.000 euros.

### **Le Haut Débit**

L'année 2009 sera la première année de fonctionnement complet du syndicat. Le premier objectif est la mise au point et la signature du Contrat de partenariat qui vise à la couverture haut débit de la Gironde. Le deuxième objectif est la mise en place du paiement des loyers au partenaire, de l'encaissement des recettes provenant des opérateurs ainsi que du versement des contributions des membres.

L'essentiel du résultat prévisionnel de l'année 2008 sera affecté à la sécurisation de cette mise en place en permettant au syndicat mixte de réaliser des contrôles sur le terrain. Cette phase est cruciale car elle conditionnera la qualité et la performance du réseau construit.

Une autre partie du résultat sera affecté à l'ingénierie du dossier FEDER. En effet, vu le budget du contrat de partenariat qui dépasse les 50 millions d'euros, des formalités supplémentaires en tant que « grand projet » sont obligatoires auprès de la Commission Européenne.



REUUE  
2009-01-06  
PREP 20

**DELIBERATION N° 2009-01-06 4**  
**Débat d'orientation budgétaire 2009**

## **II - Perspectives financières**

La proposition du budget 2009 est prévue à partir des recettes issues des contributions 2009 des membres et de l'affectation du résultat prévisionnel 2008, estimé à 450.000 euros.

Il garantit le bon fonctionnement des services du syndicat ainsi que la mise en place du contrat de partenariat.

Le bureau de Gironde Numérique propose ainsi de ne pas augmenter les adhésions pour l'année 2009.

### **Fonctionnement**

Un appel à contributions en tant qu'adhésion au syndicat mixte sera fait tant pour les besoins d'investissement que pour les charges de fonctionnement du syndicat mixte qui sont des dépenses obligatoires.

Les recettes prévisionnelles attendues des 45 communautés de communes et d'agglomération sont de 217.781 euros et de 226.671 euros de la part du Conseil général.

En fonctionnement, la somme totale des recettes prévue par les contributions est de 444.452 euros.

### **Investissement**

Les dépenses d'investissements sont couvertes par un virement d'ordre de la section d'exploitation vers la section d'investissement d'un montant de 280.600 euros. Elles comprennent l'équipement informatique, une plateforme numérique entre le syndicat et les adhérents et la mise en place d'un système d'information dédié à la vie du projet du contrat de partenariat (suivi de chantier, système d'information géographique pour un suivi territoire par territoire, archivage des plans de récolement).

Je vous propose de mettre au débat la présente note d'orientation budgétaire.

REQUÊTE  
N° 2009-01-06  
PRÉF 33

**DELIBERATION N° 2009-01-06 A**  
**Débat d'orientation budgétaire 2009**

Le Comité Syndical atteste de la tenue des débats sur les orientations budgétaires 2009 en sa séance du 6 janvier 2009.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,

A Bordeaux, le . 06 JAN. 2009

Pour expédition conforme.

La Présidente  
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Anne-Marie KEISER